**> Objet :** Télétravail

**> Pôle :** Dialogue Social

**> Type de document :** modèle

**> Référence :** 2020/03/DS/DP

**> Date MAJ :** le 14 avril 2020

**Teletravail – modèle**

**Arrêté d’autorisation d’exercice hebdomadaire des activités en télétravail**

Le Maire (ou le Président) de ………,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature,

Vu la délibération n° …… en date du relative aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail à ……………… (*nommer la collectivité)*,

Vu l’avis du médecin de prévention/travail en date du ……… *(à ne compléter que si la quotité des fonctions pouvant être exercées sous la forme du télétravail est supérieure à trois jours par semaine, lorsque l’état de santé le justifie et après avis du médecin de prévention – articles 3 et 4 du décret 2016-151 du 11 février 2016),*

Vu le certificat de conformité de l’espace de travail aux normes électriques du …. *ou* la déclaration sur l’honneur du ……. attestant de la conformité des installations électriques du poste de travail,

Vu le certificat d’assurance multirisque habitation couvrant l’exercice des activités en télétravail en date du …,

Vu la demande de l’intéressé-e en date du ….,

**Arrête**

**Article 1**

M./Mme ………….. *(nom, prénom)*, ………………….. (*grade)*, est autorisé-e à exercer les activités suivantes en télétravail :

-

-

-

**Article 2**

Le lieu d’exercice des activités en télétravail est le suivant : *(adresse)*

**Article 3**

L’intéressé exercera ses activités en télétravail selon la modalité hebdomadaire.

Le nombre de jours d’exercice des activités en télétravail est fixé à … jours par semaine.

Les jours télétravaillés sont : ………….

Les jours travaillés sur site sont : ………….

Pendant les jours de télétravail, l’agent peut être joint entre …h et …h et ses horaires de travail sont …………..

En cas de nécessité absolue de service (réunions, formations, missions…), l’agent peut être amené à ne pas télétravailler les jours fixés.

**Article 4**

Le présent arrêté prend effet à compter du …… pour une durée d’un an *(ou 6 mois renouvelable une fois lorsque la quotité des fonctions pouvant être exercées sous la forme du télétravail est supérieure à 3 jours par semaine, lorsque l’état de santé le justifie, en application des articles 3 et 4 du décret 2016-151 du 11 février 2016)*

Il ne devient définitif qu’à l’issue d’un période d’adaptation fixée à … mois *(la fixation d’une période d’adaptation d’une durée maximale de 3 mois est facultative).*

**Article 5**

La [nom de la collectivité] met à disposition du télétravailleur : *(lister les équipements)*

à utiliser dans le respect de la charte informatique.

**Article 6**

Le Directeur Général des services (le Secrétaire de Mairie ou le Directeur) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé-e.

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(Prénom, nom lisibles et signature)*

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :